

France-Montigny-en-Gohelle: Repair and maintenance services of central heating

OJ S 203/2015 20/10/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Montigny-en-Gohelle

Postal address: 14 rue Uriane Soriaux

Town: Montigny-en-Gohelle

Postal code: 62640

Country: France

For the attention of: M. Bruno Yard

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.mairie-montigny.fr>Address of the buyer profile: <http://marchespublics.mairie-montigny.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de la Ville de Montigny-en-Gohelle.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Ville de Montigny-en-Gohelle, sur différents sites répartis sur le territoire de la commune.

NUTS code FR302 Pas-de-Calais

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché d'exploitation de chauffage est constitué des prestations ci-dessous:

P1: Fourniture de combustible et de chaleur nécessaire au chauffage des bâtiments et de l'eau des bassins de la piscine et à la production d'eau chaude.

P2: Entretien, conduite et maintenance des installations confiées.

P3: Garantie total des installations confiées.

P 9/1: Fourniture unitaire au m3 d'eau adoucie.

P9.2: Traitement des eaux de bassin de la piscine.

II.1.6. CPV code(s)

50720000 Repair and maintenance services of central heating

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché comporte les prestations suivantes:

— La fourniture de combustible pour assurer le chauffage et la production d'Ecs dans le cadre d'une prestation à forfait température avec intéressement aux économies d'énergie selon les bâtiments (poste P1 — MTI)

— La fourniture de chaleur avec intéressement pour assurer le chauffage des locaux, de l'eau de bassin et de l'eau chaude sanitaire de la Piscine Jules Verne (poste P1 — MCI)

— La prestation forfaitaire de conduite et d'entretien courant des installations de production et de distribution de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de traitement d'eau (incluant la prévention de la Légionnelle) et de ventilation de l'ensemble des équipements techniques (Poste P2)

— La prestation forfaitaire de garantie totale de l'ensemble des équipements techniques à la charge du Titulaire (annexe 1 du CCTP) selon les limites de prestations définies au CCTP (Poste P3).

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Au sens du droit communautaire: le présent marché pourra faire l'objet d'un ou plusieurs avenants (au sens des dispositions de l'article 20 du Code des marchés publics Français), de prestations similaires (au sens de l'article 35.II.6° du Code des marchés publics Français), de marchés complémentaires (au sens de l'article 35.II.5° du Code des marchés publics Français) et de reconductions (selon les dispositions définies à l'article 2.3 du règlement de consultation).

Au sens « modalités d'exécution particulières du marché » et au sens du droit des marchés publics Français: Le marché comporte une option relative à la mise en place d'une solution de télé-relève sur les sites les plus énergivores des bâtiments communaux de la Ville de Montigny-en-Gohelle. Le candidat devra compléter l'annexe 5c de l'acte d'engagement.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.1.2016. Completion 31.12.2024

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune garantie financière n'est exigée, ni aucun cautionnement.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement du marché et les dépenses qui en résultent sont assurés par le budget de la Ville de Montigny-en-Gohelle, sur ses fonds propres.

Le paiement s'effectuera par virement administratif selon les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues au décret n° 2013-269 du 29.3.2013, soit 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Le dépassement du délai de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

Au cas où les conditions de versement d'une avance précisées à l'article 87 du Code des marchés publics Français sont remplies et si le titulaire ne la refuse pas dans l'acte d'engagement, une avance lui sera versée dans les conditions de ce même article.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise unique ou à un groupement d'entreprises.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Conformément à l'article 51.VI. Du Code des marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats devront fournir soit le formulaire Dc1 (lettre de candidature) joint au dossier de consultation et téléchargeable sur le site www.economie.gouv.fr, soit fournir les attestations détaillées dans le Règlement de Consultation.

Par ailleurs, ces attestations devront être complétées par les éléments précisés ci-dessous, conformément aux articles 44, 45 et 46 du code des marchés publics français:

- La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire;
 - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 relatif aux interdictions de soumissionner;
 - Les pouvoirs de la personne habilitée à engager la société, et pour chaque membre en cas de groupement, ainsi que, l'habilitation du mandataire par ses cocontractants;
- Les candidats non établis en France devront fournir des déclarations ou certificats dans les conditions précisées à l'article 46 du Code des marchés publics Français.
- En cas de groupement, le Dc1 pourra être commun et devra être contresigné par les membres.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;

— la déclaration appropriée de banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- la déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ainsi que les moyens (outillage, matériel et équipement technique) dont celui-ci dispose pour la réalisation des prestations;
 - la présentation des principales références relatives aux prestations en cours d'exécution ou exécutées au cours des trois dernières années, indiquant en particulier la nature et le montant des prestations, la date de réalisation et les coordonnées de la personne publique ou privée. Ces références peuvent être accompagnées d'attestations de personnes publiques ou privées ou de maîtres d'oeuvre.
 - pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir tous les éléments susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (en personnels, en matériels).
- En cas de groupement de candidats, ces pièces et références devront être produites par chacun de ses membres, la lettre de candidature précisant la répartition des prestations entre ses membres.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 60
2. Prix. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015-043

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.11.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Type de la procédure (précision apportée à la section IV.1.1) du présent avis): appel d'offres ouvert.

— le présent marché est passé pour une durée de huit ans à compter du 1.1.2016 jusqu'au 31.12.2024. — une visite des lieux est obligatoire et est fixée au 26.10.2015 de (8:00 — 17:00), elle sera organisée par la Direction des Services Techniques de la mairie de Montigny-en-Gohelle. L'absence de l'attestation de visite rendra l'offre irrégulière. Les modalités de la visite sont précisées dans le Règlement de consultation;

— le candidat intéressé par la présente consultation est invité à demander le dossier (par télécopie, mail ou par courrier) ou à le retirer à l'adresse suivante: Mairie de Montigny-en-Gohelle, téléphone: (+33) 321793080, télécopie: (+33) 321793081, aux jours et heures d'ouverture suivants (sauf jours fériés): du lundi au vendredi: de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00; celine.fleur@mairie-montigny.fr. Les candidats peuvent également retirer le Dossier de consultation des entreprises sous format électronique à l'adresse suivante:

<https://marchespublics.mairie-montigny.fr>;

— le mode de transmission des candidatures et des offres choisi par le pouvoir adjudicateur est le support papier. Ce choix ne fait pas obstacle à un envoi électronique sur le site <https://marchespublics.mairie-montigny.fr> des candidatures et des offres;

— les dispositions pratiques de remise des offres sont détaillées dans le règlement de consultation;

— unité monétaire: l'euro;

— il s'agit d'un avis obligatoire;

— seront éliminées les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43, 44 et 45 du Code des marchés publics Français et les candidatures qui ne présentent pas des garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes (en cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières sera prise dans le globalité);

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 15.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée — BP 3039

Town: Lille Cedex

Postal code: 59014

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Telephone: +33 320631300

Fax: +33 320631347

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Précisions concernant les délais d'introduction des recours: — référé précontractuel: pourra être introduit contre la procédure initiée par la personne publique depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat devant le juge des référés du TA dans les conditions prévues par l'art. L551-1 du CJA.

— référé contractuel: pourra être introduit contre la procédure initiée par la personne publique après la signature du contrat devant le juge de référés du TA dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE dans les conditions prévues par l'art. L551-13 du CJA;

— avant la signature du marché, un recours pour excès de pouvoir pourra être introduit devant le TA contre les actes détachables du marché dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué dans les conditions prévues par l'art. R421-1 du CJA. Ce recours pourra être assorti, le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés du TA selon les conditions prévues à l'art. L521-1 du CJA;

— après la signature du marché, un recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit devant le TA par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires. Par ailleurs, tous les tiers

susceptibles d'être lésés dans leurs intérêts (à justifier) pourront attaquer directement le contrat administratif ou certaines de ses clauses. Ce recours pourra être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Ce recours pourra être assorti, le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés du TA selon les conditions prévues par l'art. L521-1 du CJA;

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.10.2015